

ANNEXE 3 - FICHE VIE ETABLISSEMENT .

⇒ VIE QUOTIDIENNE AU LYCEE.

ABSENCES

-Dans le cas d'une absence prévue, anticipez votre absence en apportant à la vie scolaire un billet dans votre carnet de correspondance **rempli et signé par votre représentant légal si vous êtes mineur.**

Toute absence doit être justifiée par écrit (**carnet ou mail : vslyceerenoirangers@ac-nantes.fr**). Même si la vie scolaire a été prévenue oralement d'une absence (par téléphone au **02.41.72.52.14**) un billet d'absence **doit obligatoirement être déposé à la vie scolaire dès votre retour au lycée pour régularisation**

RETARDS

-Afin de respecter les enseignants et vos camarades de classe, il vous est demandé d'arriver à l'heure au lycée.

S'il vous arrivait, exceptionnellement, de vous présenter en retard au lycée, passez à la vie scolaire avec votre carnet ; un billet rempli par les assistants d'éducation vous permettra d'être accepté en cours.

INFIRMERIE

-Pendant un cours, si vous ne vous sentez pas bien, sur accord du professeur, vous pouvez être accompagné à la Vie scolaire qui vous dirigera vers l'infirmerie si besoin. **Vous ne pouvez, en aucun cas, rentrer directement chez vous.**

PROTOCOLE D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L EPS



NB : L'inaptitude à toutes ou parties des activités physiques ne signifie pas une dispense d'assiduité au cours d'EPS.

VIVRE ENSEMBLE

Téléphoner, écouter de la musique n'est pas autorisé dans les bâtiments, excepté dans la Maison Des Lycéens.

L'usage des dispositifs électroniques de communication et la recharge des téléphones sont interdits dans les classes et au CDI. Vous êtes cependant autorisé à vous servir de votre téléphone portable en usage non vocal dans le hall ou dans les couloirs. Le non respect de cette règle entrainera une mise en dépôt du téléphone au bureau des CPE. L'élève devra le récupérer au bureau des CPE.

-Il vous est demandé de **ne pas vous assoir dans les couloirs** et de **ne pas monter dans les étages avec les gobelets afin que tout le monde puisse circuler** en toute sécurité dans les couloirs et par respect pour l'ensemble de la communauté éducative.

CASIERS / PHOTOCOPIEUR

-Le lycée met à votre disposition **des casiers**. Etant donné le nombre limité de casiers, nous vous demandons de partager ce casier avec 1 ou 2 camarades. Il est conseillé de ne pas **déposer d'objets de valeur dans les casiers**. Un photocopieur à destination des élèves est mis en place près de la bagagerie **avec un code personnel et un quota pour l'année** ; en cas de dépassement, l'élève devra **recharger sa carte auprès de l'intendance (service payant)**

SELF

-Il est nécessaire de réserver chaque jour vos repas **avant 9h30 aux bornes ou sur e-lyco** (possibilité d'anticiper la réservation de repas pour plusieurs jours). **Fin du service à 13h**. Toute absence de réservation vous obligera à attendre la fin du service pour manger. Par ailleurs, un planning de passage sera établi par le CVL pour diminuer le temps d'attente à l'entrée au self. Un système de priorité est mis en place pour les élèves ayant des clubs réunions CVL MDL etc.

DIVERS

-La **bagagerie** est réservée aux internes (de 7h45 à 18h15) Les élèves ayant du matériel encombrant d'arts plastiques peuvent y déposer leurs productions ; des casques de sécurité routière peuvent y être aussi déposés

-Un **parking à skates** est disponible pour les élèves sur la cour, au niveau du parking à vélo.

-Un **affichage sur la vie au lycée et sur votre scolarité** est à votre service à la Vie Scolaire ; vous êtes invités à le consulter afin de vous tenir au courant des informations transmises par les personnels de la Vie Scolaire.